

Ordre du jour & rapports

Conseil d'administration

Mardi 10 octobre 2023

9h30 -12h

Espace Cuzon

Salle Gwenn ha Du

24 route de Cuzon - 29000 Quimper



Conseil d'administration
de Quimper Cornouaille Développement
Mardi 10 octobre 2023 (9h30 – 12h)
Ordre du jour

Sujet	Pour	Rapporteur	Pages
1. Programme partenarial et budget prévisionnel 2024 : préparation, méthodologie, calendrier	Validation	Isabelle ASSIH	5 - 12
Aménagement et urbanisme :			
2. Elaboration d'une méthodologie et d'un outil d'inventaire des Zones d'Activités Economiques	Information	Stéphane LE DOARE	13 – 14
3. Elaboration d'une méthodologie et d'un outil de mesure et de suivi de la consommation foncière	Information	Stéphane LE DOARE	15 – 18
4. Mise en place du réseau Planif et Territoire	Information	François MARTIN	19 – 22
Développement territorial :			
5. Conseil local en santé mentale (CLSM) : réflexion sur le lancement d'un CLSM de Cornouaille	Validation	Isabelle ASSIH	23 – 27
6. Animation FEAMPA 2022 et 2023 : demande de subvention	Validation	Jocelyne POITEVIN	29 – 30
7. Animation LEADER 2022 et 2023 : demande de subvention FEADER	Validation	Marc ANDRO	31 – 33
8. Attractivité économique de la Cornouaille : atelier pratique « Marque employeur territoriale » de Quimper Cornouaille avec le groupe RH de Cornoualia	Information	Josiane KERLOC'H / Marc ANDRO	35 – 36
9. Les Rencontres Maritimes de Cornouaille	Information	Jocelyne POITEVIN	37 – 38
Transitions			
10. Déplacement transition énergétique à Lorient, le 9 novembre 2023	Information	Gilles SERGENT	39 – 40
11. Retour sur la 5 ^e édition du Salon Breizh Transition (<i>remis sur table</i>)	Information	Gilles SERGENT	41 - 42
Questions diverses			
12. Agenda des instances et événements	Information	Isabelle ASSIH	43

1. Programme partenarial et budget prévisionnel 2024 Préparation, méthodologie, calendrier

Conformément aux termes des conventions bilatérales passées entre QCD et les 7 EPCI en 2023, il est proposé que le programme de travail et le budget prévisionnel de QCD soient validés de telle façon que l'action de l'Agence soit définie dès janvier 2024.

Il est proposé un processus de préparation qui implique :

- Le Bureau ;
- Le conseil d'administration ;
- Les EPCI et le SIOCA en bilatéral ;
- Les équipes de QCD.

Il est proposé enfin de sceller formellement ces orientations dès janvier 2024, par la convocation d'une assemblée générale.

Celle-ci serait amenée, conformément aux statuts, à voter le budget, les appels à cotisations et le programme de travail sur un temps dédié à ces rapports relativement court. Il est proposé par ailleurs d'inviter un grand témoin pour une rencontre permettant à la fois de « prendre de la hauteur » sur des enjeux territoriaux forts et d'inviter acteurs et réseaux cornouillais qui ne sont pas habituellement conviés (ex : exécutifs municipaux et d'EPCI, réseaux économiques, etc.), pour nouer échanges et rencontres.

Annexes :

1. Proposition de déroulé préparatoire
2. Tableau des actions : document de travail

Sur proposition du Bureau, le Conseil d'administration est invité à valider les modalités de préparation du Programme partenarial et du budget 2024.

PREPARATION PROGRAMME PARTENARIAL (PP) ET BUDGET PREVISIONNEL (BP) 2024

PROPOSITION DE DEROULE

QUAND	QUI	QUOI	SUPPORT	OBJECTIFS
29 septembre	Réunion des DGS	Premiers échanges sur le programme de travail 2024	Projet de tableau d'actions 2024 (suite au Bureau)	• Partager le cadre fixé par les Président.e.s • Echanges
10 octobre	Conseil d'administration	<u>Echanges</u> sur une première esquisse de programme de travail	Projet de tableau d'actions 2024 (enrichi)	• Impliquer le CA dans la définition des objectifs de QCD • Enrichir les propositions
15 octobre – 10 novembre	Direction de QCD	RDV bilatéraux avec les Président.e.s et DGS des EPCI et du SIOCA	Projet de tableau d'actions 2024 (enrichi)	Recueillir les attentes spécifiques des EPCI et du SIOCA
28 novembre	Bureau de QCD	Adoption du projet de programme de travail et du budget prévisionnel 2024	Projet de programme de travail et de budget prévisionnel	• Proposer de passer ces éléments au vote du CA
13 décembre	CA de QCD	Vote : - du programme de travail - du budget prévisionnel en vue de son adoption par l'AG - du montant des cotisations 2024	Projet de programme de travail et de budget prévisionnel	
Janvier 2024	Assemblée générale ordinaire	Vote du BP et du montant des cotisations 2024 Temps d'échange autour d'un.e expert.e sur une thématique d'intérêt partagé	Rapports correspondants	• Adopter plus précocement notre plan de travail • Organiser une conférence / intervention extérieure

PLAN D'ACTIONS QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT 2024

OBJET / ACTION	2023	2024	2025	2026	Échelle							Calendrier	Équipe	Pilote (prénoms)	Avancée	Bilan revue de projet juin 2023	Travail préparatoire PP 2024	
					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE						
AGENCE D'URBANISME : AMENAGEMENT ET OBSERVATION DU TERRITOIRE																		
Politiques de l'habitat																		
Accompagnement des collectivités dans la définition et la mise en œuvre de politiques d'habitat durables																		
PLH Concarneau Cornouaille Agglomération (N3) - Elaboration des orientations, du scénario de développement et du plan d'actions	x	x				CCA							Finalisation (arrêt) du projet à l'automne 2023	Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Armand		Mobilisation CRHH en 2024	Approbation du PLH fin 2023. Passage en CRHH en 2024.
PLH Pays Bigouden Sud / Haut Pays Bigouden (N2) - Finalisation du diagnostic et du scénario de déveolpement	x	x					CCPBS			CCHPB			Finalisation (arrêt) du projet à l'été 2023	Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Armand		Mobilisation CRHH en 2024	Approbation du PLH fin 2024 - Passage en CRHH en 2024.
PLH Pays Fouesnantais (N1) - Lancement de l'élaboration : diagnostic, entretiens, séminaire/ateliers thématiques	x	x	x					CCPF					Engagement mars 2023 Finalisation du diagnostic et des orientations fin 2023	Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Armand		Décalage, A. Souchon prend le relais	PLH N2 = ateliers, scénario de développement, orientations, plans d'actions Armand pilote
PLH Cap Sizun / Pointe du Raz (N1) - Lancement de l'élaboration : diagnotic, entretiens, animation d'ateliers thématiques,définition des orientations	x	x	x								CCCS		Engagement décembre 2022 Finalisation du diagnostic et des orientations fin 2023	Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Chloé		Décalage, A. Souchon prend le relais. Repris par Ch. Pelazzi	PLH N2 = ateliers, scénario de développement, orientations, plans d'actions. Nouvelle arrivée (novembre 2023) Chloé pilote
Évaluation des politiques publiques																		
PLH Douarnenez - Evaluation à mi-parcours, entretiens, analyse statistiques, rédaction d'un rapport pour passage en CRHH	x								DZCo				A engager en septembre 2023	Chloé BIGER Armand SOUCHON Guillaume CHEREL	Chloé		Commande à confirmer. Reste 1 an avant la fin.	A priori abandonné.
Élaboration d'études																		
Étude sur le logement des actifs	x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		A engager au printemps 2023	Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF + stagiaire	Armand		Avance bien. Réunion spécifique à organiser avec stagiaires en septembre.	Restitution et ateliers de partage du diagnostic et des pistes de solutions avec l'ensemble des acteurs en novembre 2023. Poursuite en 2024 sur l'approfondissement et la mise en œuvre de solutions sous forme d'ateliers.
Étude sur le logement des saisonniers	x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		A engager au printemps 2023 Finalisation fin 2023	Karine LE SAGER-DIOUF + Stagiaire	Karine		idem	idem logement des actifs = un volet de l'étude.
Étude sur les locations touristiques - Étude assortie de publications type Focus Habitat	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Etude engagée en janvier 2023	Armand SOUCHON Chloé BIGER Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Armand			Poursuite en 2024, publication N°2 en janvier. Suivi du sujet en 2024
Participation au suivi des études d'habitat sur le territoire																		
Etude préopérationnelle d'OPAH Ouest Cornouaille; étude sur la vacance de CCA, etc.	x	x					CCPBS		DZCo	CCHPB	CCCS			Armand SOUCHON Chloé BIGER	Armand			Finalisation début 2024
Publications et animation territoriale thématique																		
Lancement de publications flash régulières, les "Focus Habitat"	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Premier numéro sur les meubles de tourisme paru en janvier 2023	Armand SOUCHON Chloé BIGER	Armand		Une première édition	Poursuite en 2024. Numéro 2 en janvier.
Instauration de RDV de l'habitat (ex: meublé de tourisme ; logements actifs ; habitat léger) pour renforcer l'ingénierie territoriale en réseau	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		2 ^e semestre 2023	Aramand SOUCHON Karine LE SAGER-DIOUF	Armand			Un RDV avant la fin de l'année sur les meublés touristiques. Poursuite en 2024
Planification - InterSCOT																		
Participation au SYMESCOTO - SCOT de l'ODET																		
Gestion administrative et financière du SYMESCOTO	x	x	x	x	QBO			CCPF					Tout au long de l'année	Morgane YANNOU	Morgane			Reconduit
Avis sur les PLU et projets commerciaux (CDAC) du SYMESCOTO	x	x	x	x	QBO			CCPF					Tout au long de l'année	Morgane YANNOU	Morgane			Reconduit
Modification du SCoT de l'Odet - Elaboration , enquête publique, approbation.	x	x			QBO			CCPF					Lancement en début d'année pour une finalisation à l'été	Morgane YANNOU Karine LE SAGER-DIOUF	Morgane		Bureau d'étude mandaté mais blocage du fait de non réponse des services de l'Etat.	Procédure mise en stand by en l'absence de réponse des services de l'Etat à la sollicitaion de la CCPF. Reprise de la procédure à la rentrée 2023 suite à une réunion avec les services de l'Etat pour une approbation début 2024.
Révision du SCoT de l'Odet - Lancement de la révision, élaboration du diagnostic, de l'état initial de l'environnement et des premières orientations	x	x	x	x	QBO			CCPF					Lancement de la consultation en mars 2023. démarrage de l'étude au printemps	Morgane YANNOU Karine LE SAGER-DIOUF	Morgane		Démarrage de l'étude en juillet.	1er ateliers de diagnostic en septembre. Poursuite de l'étude en 2024. Année majeure = finalisation de l'ensemble du projet en vue de l'arrêt fin 2023 début 2024.
Animation de l'interSCoT																		
Etude sur la consommation foncière 2022 (Temps forts 2 et 3 du ZAN + publication -)	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Cycle de 3 temps forts démarré en 2022. 2 ^e temps en janvier 2023, 3 ^e en avril.	Maelle SALAÜN Grégoire MARPILLAT Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Maëlle		3 temps forts ont eu lieu. Plusieurs publications en cours.	Deux publications en 2023 puis ligne à supprimer
Mise en place de RDV récurrents du ZAN pour un accompagnement des territoires dans une stratégie de sobriété foncière		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		A partir de l'été 2023	Toute l'équipe aménagement				Nouveau cycle à construire pour 2024
RDV sur densité et formes urbaines (visites, témoignages)					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS			Toute l'équipe aménagement	Maëlle			Exemple,
Ateliers InterSCoT en lien avec révisions					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS			Toute l'équipe aménagement	Morgane			Exemple
Club Etat Planification et territoires - groupe de travail breton inter DDTM, Agences d'urbanisme et CAUE	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Tout au long de l'année	Karine LE SAGER-DIOUF	Karine			Poursuite en 2024
Conférence régionale des SCoT	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Jusqu'à juin 2023	Morgane YANNOU Karine LE SAGER-DIOUF	Morgane		Pérénisation de l'instance	Pérénisation de l'instance
Appui aux démarches de mobilité durable à l'échelle de la Cornouaille																		
Suivi des études et projets en lien avec la mobilité sur le territoire																		
Suivi des démarches sur les mobilités cornouaillaises - Participation au suivi des études (PMS QBO, etc) et aux Comités des partenaires de la mobilité des EPCI	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Tout au long de l'année	Maëlle SALAÜN	Maëlle			Recrutement en cours. Intérim assuré par Karine
Élaboration d'études																		
Étude mobilité des actifs (covoiturage, transport collectif...)	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Démarrage juin 2023	Maëlle SALAÜN Karine LE SAGER-DIOUF	Maëlle			Démarrage de la démarche en juin 2023. 1 ^{ers} ateliers octobre 2023. Pousuite en 2024
Étude mobilités Cuzon/Plan de déplacement interentreprises (QCD/CMA/CRAB)	x	x			QBO								Printemps - Automne 2023	Maëlle SALAÜN Grégoire MARPILLAT	Maëlle		Piloté par la CMA.	Piloté par la CMA
Publications et animation territoriale thématique																		
RDV de la mobilité cornouaillaise (3/an) - Mise en place d'un lieu d'échanges pérenne pour partager de la connaissance, construire une stratégie commune et coordonner les projets	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Tout au long de l'année	Maëlle SALAÜN Karine LE SAGER-DIOUF	Maëlle		Questionner les EPCI sur leur besoin par rapport au registre souhaité pour ces RDV	Mise en stand by pendant la démarche sur les mobilités pilotée par l'Etat/Cerema. QCD en accompagnement.
Publication d'un Focus mobilité		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		2 ^e semestre 2023	Maëlle SALAÜN	Maëlle			Reconduit
Connaissance et observation du territoire																		7
Conseil d'administration du 10 octobre 2023 - Ordre du jour & Rapports																		
Habitat																		

OBJET / ACTION	2023	2024	2025	2026	Échelle							Calendrier	Équipe	Pilote (prénoms)	Avancée	Bilan revue de projet juin 2023	Travail préparatoire PP 2024	
					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE						
Observatoire de l'habitat et du foncier - Analyse des données d'observation annuelle à l'échelle de la Cornouaille et animation d'un réseau d'acteurs	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Démarrage à l'été, présentation des résultats et publication en fin d'année.	Guillaume CHEREL Armand SOUCHON Chloé BIGER	Armand		Sortie tardive.	Observation reconduite en 2024. Refonte suite aux évolutions de la loi climait et résilience. Evolution des modalités d'animation territoriale associées à travailler.
Observatoire de la vacance habitat QBO – Développement d'une méthodologie en lien avec les obligations de la loi Climat et résilience		x			QBO								Lancement Eté 2023	Guillaume CHEREL Armand SOUCHON Karine LE SAGER-DIOUF	Guillaume		Pas de commande.	Supprimer. Intégré dans le volet foncier de l'observatoire de l'habitat et du foncier nouvelle formule
Foncier																		
Datagences Bretagne (développement volet foncier / immobilier)	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS			Grégoire MARPILLAT Guillaume CHEREL	Grégoire			Reconduit 2024
MOS Mode d'occupation des sols - Mise à jour 2021 et consolidation et analyse des données	x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Jusqu'avril a minima	Grégoire MARPILLAT Morgane YANNOU Karine LE SAGER-DIOUF	Grégoire		Suivi consommation foncière	A reformuler. Suivi du MOS - Mise en place d'une méthodologie et d'un outil de suivi de la consommation foncière depuis août 2021. Pousuivi et étendu aux EPCI de Cornouaille en 2024.
Inventaire des zones d'activités (Loi Climat et résilience) - Harmonisation d'une méthodologie commune à l'échelle de la Cornouaille	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Démarrage au printemps 2023	Grégoire MARPILLAT Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Gérgoire			Démarche initiée avec QBO et CCPF, officiellement lancée en septembre 2023 avec l'ensemble des EPCI. Pouruivie en 2024.
Développement du volet foncier de observatoire de l'habitat issu de la Loi Climat et résilience	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Lancement Eté 2023	Guillaume CHEREL Grégoire MARPILLAT Karine LE SAGER-DIOUF Armand SOUCHON	Grégoire			Elaboration d'une méthodologie et d'un outil si possible partagé à l'échelle des EPCI de Cornouaille. Action inscrite dans les PLH en cours de finalisation. Investissement humain à calibrer. Outil en appui de la mise en oeuvre du ZAN, à articuler avec les projets de référentiels fonciers.
Référentiel foncier QBO – Plan d'action PLH - Définition d'une méthodologie en lien avec les obligations d'observation de la loi Climat et résilience	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Lancement Eté 2023	Grégoire MARPILLAT Guillaume CHEREL Karine LE SAGER-DIOUF	Guillaume		Pas de sollicitation	Ligne à supprimer (projets de réféentiels fonciers évoqués ligne au-dessus, en lien avec le volet foncier de l'observatoire de l'habitat)
Observatoire du foncier maritime des ports de Cornouaille – Création d'un outil SIG partagé d'aide à la décision entre le SMPPC et les EPCI membres	x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Finalisation du livrable pour juin 2023	Karine LE SAGER-DIOUF Grégoire MARPILLAT	Karine		Suite à donner	Observatoire repris par le SMPPPC
Autres																		
Observatoire du commerce (QBO) – Affiner la connaissance des commerces, de la vacance et de l'impact des nouvelles formes de commerce	x	x			QBO								Démarrage de l'inventaire approfondi en avril. Finalisation à l'automne 2023	Guillaume CHEREL + stagiaire	Guillaume			Terminé en 2024
Observatoire de l'enseignement supérieur QBO – Contribution à l'étude de QBO					QBO								Printemps 2023	Guillaume CHEREL	Guillaume		Pas de commande	
Publications flash / Focus thématiques																		
Publication flash (4 pages) / zoom pédagogique sur au moins 1 thème d'observation de l'année		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Automne 2023	Guillaume CHEREL	Guillaume			Thèmes à définir pour 2024.
Projets de territoires - coopérations territoriales																		
Évaluation des politiques publiques																		
Bilan projet de territoire Douarnenez	x								DZCo				Auomme 2023	Maëlle SALAUN	Maëlle		Pas de commande	
Élaboration d'études, animation de démarche																		
Révision du projet de territoire du Haut Pays Bigouden		x								CCHPB			?	Maëlle SALAUN	Maëlle		RDV prévu juillet	Démarrage prévu automne 2023. Finalisation début 2024. Pilote, Morgane + Chloé
Suivi des programmes et projets																		
Appui aux ORT (programmes Petites villes de demain (11) et Action cœur de ville)		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Tout au long de l'année	Armand SOUCHON Chloé BIGER	Armand			Suivi reconduit
Suivi des projets urbains (Eau blanche, etc.)	x	x	x	x	QBO								Tout au long de l'année	Maëlle SALAUN Karine LE SAGER-DIOUF	Maëlle			Suivi reconduit. Exemples: 2 nouvelles études lancées en septembre 2023 : Plan Paysage de QBO et PLUIH du PBS
Pacte de cohérence Région Bretagne / Cornouaille	x	x	x	x									Finalisation octobre 2023	Toute l'équipe aménagement				Suivi reconduit
TOTAL GENERAL															Total			
															Diff.			
															Temps			
AGENCE DE DEVELOPPEMENT																		
ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DE LA CORNOUAILLE																		
Faciliter les recrutements																		
Vendre la Cornouaille en même temps qu'un poste																		
Valoriser les contenus existants	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			réalisé	attractivité des contenus auprès des employeurs
Créer de nouveaux contenus	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			réalisé	attractivité des contenus auprès des employeurs
Animer les réseaux sociaux	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			réalisé	relai incontournable pour l'attractivité
Participer aux salons / jobdatings	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			Salon "Point de vue RH", "Breizh transition"	
Faire le lien avec la démarche d'attractivité des professions de santé du CLS et le tourisme de savoir-faire	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS			Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			à engager	à engager (prévu au plan d'actions du CLS)
Sensibiliser les recruteurs à la marque employeur territoriale																		
Intégrer et valoriser les réseaux de recruteurs	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			réalisé (Produit en Bretagne, Cornoualia)	extension et développements possibles et attendus
Mettre en œuvre le pack recruteurs	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			en cours	
Travailler avec les réseaux RHH existants	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			réalisé (Produit en Bretagne, Cornoualia)	extension et développements possibles et attendus
Améliorer l'hospitalité de la Cornouaille																		
Mieux accueillir les nouveaux actifs																		
Donner accès à de l'information pour s'installer (pass bienvenue)	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			en cours	
Déployer le "pass bienvenue" pour les actifs salariés	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			en cours	
Organiser des rencontres entre arrivants, talents et EPCI	x	x	x	x									Plan d'actions 2023-2026	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			à engager, en lien avec les EPCI	
Faciliter l'accès au logement des nouveaux arrivants																		
Mieux comprendre les besoins en logement	x													Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU				
Étude des besoins en logement des nouveaux actifs	x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Cf. pôle aménagement	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			réalisé	prolongements à structurer, en lien avec les acteurs cornouillais
Étude logement des saisonniers	x				QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Cf. pôle aménagement	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			réalisé	prolongements à structurer, en lien avec les acteurs cornouillais
Conseil d'administration du 10 octobre 2023 – Ordre du jour & Rapports																		8
Développer des solutions concrètes pour le logement des actifs		x												Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU				

OBJET / ACTION	2023	2024	2025	2026	Échelle								Calendrier	Équipe	Pilote (prénoms)	Avancée	Bilan revue de projet juin 2023	Travail préparatoire PP 2024
					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE						
Mettre en valeur les acteurs du logement	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Cf. pôle aménagement	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			lien avec les études supra	prolongements à structurer, en lien avec les acteurs cornouaillais
Mettre en œuvre des services adaptés avec et par les professionnels	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Cf. pôle aménagement	Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU			à engager, en lien avec les travaux sur l'habitat	prolongements à structurer, en lien avec les acteurs cornouaillais
Animation de la démarche																		
Animation de la gouvernance(COPIIL, COTECH, GT, plan d'actions...)														Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU				
Participation évènements marketing territorial														Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU				
Relations presse														Maryse BREGEON Emmanuelle COACOLOU				
TOTAL GÉNÉRAL															Total			
															Diff.			
															Temps			
DESTINATION TOURISTIQUE QUIMPER CORNOUAILLE																		
Valoriser des savoir-faire de Cornouaille																		
Faire converger les dynamiques avec OTB (fédération des offices de tourisme) et CCI																		
Animer et coordonner les relations avec les offices de tourisme et la CCI		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	en continu	Clémence GAURIVEAUD	Clémence			Impératif pour la démarche "promotion des savoir-faire"
Développer et optimiser les visites d'entreprises																		
Accompagnement des entreprises à l'ouverture au public					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	en cours, achèvement fin 2024	Clémence GAURIVEAUD	Clémence			Une dizaine d'entreprises à accompagner en 2024
Soutien à l'investissement des entreprises accompagnées					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	démarrage 2 ^e semestre 2023	Clémence GAURIVEAUD	Clémence			A définir selon les orientations du COPIL Destination (crédits 23-25)
Construire un parcours de découverte d'une ou plusieurs filières																		
Construire le parcours de découverte		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	démarrage 2 ^e semestre 2023	Clémence GAURIVEAUD	Clémence			Intégré au plan d'action de la Destination (23-25)
Développer l'itinérance sur l'ensemble de la Destination																		
Harmoniser et accompagner à la création d'offre d'itinéraires															Koumig			
Développer des boucles cyclables (lancement à l'échelle de la Destination)					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	démarrage 3 ^e trimestre 2023	Koumig GOULENE Stéphane ALLAIN, pôle aménagement	Koumig		proposition de méthode de travail formulée aux EPCI	QCD en appui, conseil auprès des EPCI, rapprochements entre EPCI, liens avec la Région, possibilité d'accompagner les EPCI pour le financement de signalisation
Création de séjours itinérants à vélo (finalisation fin 2023)					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	en cours, achèvement fin 2023	Koumig GOULENE	Koumig		Achèvement 2023 : contenu de conférence, listing de prestataires touristiques sur 2 séjours en Cornouaille	Complément : mise en commercialisation des séjours auprès de tour operators ?
Harmonisation et accompagnement à la création de services et d'équipements pour l'itinérance à vélo															Koumig			
Labellisation des hébergements sur les itinéraires vélo et randonnée (au gré des demandes des professionnels)					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	en continu	Koumig GOULENE Stéphane ALLAIN	Koumig		Problème de moyen (équipe QCD)	Transfert aux OT, faute de temps?
Inventaire et structuration de l'offre des aires de services vélo					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	en cours, achèvement fin 2023	Koumig GOULENE Grégoire MARPILLAT	Koumig		Finalisation de la structure de la base de données (2020-2021)	proposition pour un stage : mise à jour et cartographie en ligne des équipements pour la fin du 1er trimestre (cibles : usagers, visiteurs, OT et collectivités)+ aide au ciblage des crédits d'investissement de la Destination
Appuyer le développement d'autres services et équipements (location de vélos, transport de bagages, restauration, etc) : appui aux porteurs de projets, financement par les crédits de la Destination		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	selon la demande	Koumig GOULENE	Koumig			appui aux porteurs de projets, financement par les crédits de la Destination
Améliorer l'accueil des camping-cars															Stéphane			
Suivi de l'extension du schéma d'accueil des camping-cars à Quimperlé Co		x										QLE	en cours, achév. fin 2023	Stéphane ALLAIN	Stéphane			
Accompagnement au développement d'aires (Plogoff et Quimperlé Co)	x	x								CCHPB		QLE	2 ^e trimestre 2023 - fin 2024	Stéphane ALLAIN	Stéphane			
Définition graphique de la signalétique - Haut Pays Bigouden (territoire-test)										CCHPB			2 ^e trim. 2023 - 2 ^e trim. 2024	Stéphane ALLAIN	Stéphane			
Développer des ressources facilitant les mobilités en Cornouaille					QBO	CCA									Koumig			
Accompagnement à la création de « maisons de la mobilité »					QBO	CCA							selon la demande	Koumig GOULENE	Koumig			commande à formuler
Préfigurer de futurs outils d'information sur l'itinérance et la mobilité					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	démarrage 2 ^e semestre 2023	Koumig GOULENE Clémence GAURIVEAUD	Stéphane			Proposition : état des lieux, état de l'art
Développer le nautisme pour tous																		
Accompagner la modernisation des centres nautiques		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	démarrage 4 ^e trimestre 2023	Luisa AOUM Clémence GAURIVEAUD	Luisa		Recrutement Luisa AOUM septembre 2023	Mission Luisa AOUM (septembre 2023- juin 2024)
Accompagner l'aménagement des sites de pratiques libres					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	démarrage 3 ^e trimestre 2023	Luisa AOUM Clémence GAURIVEAUD	Luisa			Mission Luisa AOUM (septembre 2023- juin 2024)
Observatoire du nautisme : diffusion et partages					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	1 ^{er} semestre 2023	Luisa AOUM Clémence GAURIVEAUD	Luisa		Plutôt "chiffres du nautisme"	
Mutualiser des outils d'information au service des acteurs touristiques																		
Informer habitants et visiteurs sur les animations en Cornouaille (site « Cornouaille Animations »)					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	3 ^e trimestre 2023 - avril 2024	Clémence GAURIVEAU	Clémence		Arrêt de la mise en forme pour l'édition papier	Amélioration des fonctionnalités à prévoir pour requêtes plus aisées (OT, visiteurs, collectivités)
Carte touristique (pour les offices de tourisme) : édition 2024, recherche de partenaires, diffusion		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	en continu	Clémence GAURIVEAUD Stéphane ALLAIN	Clémence			Carte annuelle
Gestion et valorisation des bornes WiFi territorial					QBO	CCA	CCPBS		DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	en cours	A définir Nicolas KERLOCH	Clémence			
Accompagner des professionnels du tourisme pour leur visibilité sur la plateforme de vente d'activités en ligne « ELLOHA »					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	en continu	Clémence GAURIVEAUD	Clémence			
Observer l'économie touristique																		
Construction d'un observatoire	x	x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	démarrage 2 ^e trimestre 2023	Stéphane ALLAIN Koumig GOULENE Guillaume CHEREL	Stéphane et Koumig		Architecture et gouvernance de l'outil à mettre en place en 2023	publication(s) 2024
Publication(s)					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	4 ^e trimestre 2023	Stéphane ALLAIN Koumig GOULENE Guillaume CHEREL	Stéphane			publication(s) 2025
Accompagnement des acteurs du tourisme																		
Organisation d'ateliers et de rendez-vous professionnels (observation, filières économiques, tourisme durable...)					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	4 ^e trimestre 2023	Clémence GAURIVEAUD Koumig GOULENE Stéphane ALLAIN	Tous			ateliers 2024 : amélioration de la visibilité numérique des prestataires vélo et nautisme
Accompagnement de porteurs de projets privés (conseil personnalisé) ou publics (projets nautiques intégrés, sites d'exception, Tourisme social et solidaire)					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	en continu	Stéphane ALLAIN	Stéphane			Fin du dispositif régional (PNI, SE, TSS); accompagnement Auberge de jeunesse de Concarneau à prévoir? Accompagnement des porteurs de projets? (moyens disponibles)

OBJET / ACTION	2023	2024	2025	2026	Échelle								Calendrier	Équipe	Pilote (prénoms)	Avancée	Bilan revue de projet juin 2023	Travail préparatoire PP 2024
					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE						
Coordination locale des AMI de l'ADEME (Fonds Tourisme durable)					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE	en continu	Stéphane ALLAIN	Stéphane			
TOTAL GÉNÉRAL															Total			
															Diff.			
															Temps			
PROGRAMMES EUROPÉENS TERRITORIALISÉS ET CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT																		
Conseil de développement de Cornouaille, voix de la société civile																		
Animation et coordination du CDC	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		en continuité des années précédentes	Anthony TRIHAN	Anthony			en continuité - nbreux GT initiés - belle dynamique
Accompagnement aux Actions du CDC	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		en continuité des années précédentes	Anthony TRIHAN	Anthony			en continuité
Accompagnement du renouvellement des membres du CDC																		mise en place d'un nouveau CDC en septembre 2024
Développement maritime : DLAL FEAMPA																		
Programation 2014 – 2021 : gestion et suivi administratif de fin de programmation					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Achèvement prévisionnel sept. 2023 (date butoir pour le dépôt du dossier de paiement ingénierie)	Véronique CARIOU Muriel LE BRUN	Véronique			TERMINE
Actions et outils de communication sur les projets accompagnés															Carole et Anthony			TERMINE - ELABORATION d'une brochure et vidéos en 2023
Programation 2021-2027																		
Animation et coordination du DLAL FEAMPA Pays de Cornouaille 2021-2027	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Programme en cours	Carole ESCARAVAGE Anthony TRIHAN	carole			en continuité - Programmation en cours - CML en place
Gestion et suivi administratif	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Démarrage prévisionnel 2 ^e trimestre 2023	Véronique CARIOU Muriel LE BRUN	Véronique		Pas commencé	démarrage prévisionnel au 1er semestre 2024
Mise en réseau des acteurs maritimes en Cornouaille	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		En continuité	Carole ESCARAVAGE Anthony TRIHAN	Carole			en continuité - notamment organisation des rencontres maritimes en collaboration avec TQC
Communication sur le programmes et événements (outils et participation)	x	x	x	x											Anthony			en continuité - plaquette de présentation du FEAMPA réalisé en 2023
Réunions réseau régional, national et européen Feamp	x	x	x	x											Carole			en continuité - rencontres nationales DLAL FEAMPA à Saint Malo en mars 2024
Total																		
Développement rural : programme Leader																		
Programation 2014 – 2025 : gestion et suivi administratif de fin de programmation					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Avancement	Valérie LE VEZO Muriel LE BRUN	Valérie			paiement des derniers projets
Réunions partenaires/ réseau régional/national Leader	x																	en continuité
Communication régulière, réunions information, outils de capitalisation du programme	x																	en continuité
Programation 2023-2027																		
Animation et coordination programme LEADER	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Démarrage	Valérie LE VEZO	Valérie			sélection des premiers projet
Gestion et suivi administratif		x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Démarrage prévisionnel 2 ^e semestre	Valérie LE VEZO Muriel LE BRUN Véronique CARIOU	Véronique		A priori début 2024 jusqu'à 2029	démarrage prévisionnel au premier semestre 2024
Animation et mise en réseau des acteurs	x	x	x	x	QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS			Valérie LE VEZO	Valérie			
Outils de communication sur le programmes et événements	x	x	x	x														élaboration des outils de communication (brochuer LEADER cf. FEAMPA)
Réunions réseau régional, national et européen LEADER	x	x	x	x														en continuité
Total																		
TOTAL GÉNÉRAL															Total			
															Diff.			
															Temps			
CONTRAT LOCAL DE SANTÉ																		
Contrat local de santé																		
Animation de la démarche (COPIL, COTECH)	x	x	x	x	QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2027	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Suivi de projet (dont réunions thématiques, accompagnement EPCI)	x	x			QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2027	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Diagnostic santé Cornouaille (diffusion, suivi, synthèse...)	x				QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Juin 2023	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Diagnostic santé environnementale	x	x			QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Septembre 2023	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Rédaction des fiches actions	x				QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Juin 2023	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Mise en œuvre des actions opérationnelles	x	x	x	x	QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		A partir de la signature (prévue juin 2023) - Plan d'actions 2023-2027	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Réunions des groupes thématiques	x				QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS			Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Réunion inter CLS	x				QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS			Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Événementiel		x			QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Non défini	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
Communication (impression documents, diagnostics...)					QBO		CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Plan d'actions 2023-2027	Anne-Maëlle BODEVEN Caroline DUBOIS				
TOTAL GÉNÉRAL															Total			
															Diff.			
															Temps			
CRTE/Pacte de cohérence régionale																		
CRTE/Pacte de cohésion régionale																		
Animation des démarches		x			QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS		Sur la durée du contrat, jusqu'à octobre 2023	Direction Dominique PENNEC Anthony TRIHAN Groupe projet agence				
Conseil d'administration du 10 octobre 2023 - Ordre du jour & Rapports Organisation, préparation et animation des réunions de concertation					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS							10

[illegible]

OBJET / ACTION	2023	2024	2025	2026	Échelle								Calendrier	Équipe	Pilote (prénoms)	Avancée	Bilan revue de projet juin 2023	Travail préparatoire PP 2024
					QBO	CCA	CCPBS	CCPF	DZCo	CCHPB	CCCS	QLE						
Administration générale (Gestion du courrier, des abonnements, fournitures, parc auto, assurances, etc)															Soisik			
Ressources humaines															Hélène			
Finances comptabilité															Véronique			
Instances (AG, CA, bureau)															Soisik			
Communication institutionnelle															Soisik			
Bâtiment QCD & Espace Cuzon																		
Gestion bâtiment QCD															Nicolas			
Suivi association syndicale libre Cuzon (ASL)																		
Gestion des espaces communs Cuzon (salles de réunion, informatique...)															Tristan			

Document de travail

2. Elaboration d'une méthodologie et d'un outil d'inventaire des Zones d'Activités Economiques

Synthèse

L'élaboration d'un inventaire des zones d'activités économiques (ZAE) est une obligation issue de la loi Climat et résilience qui s'impose aux EPCI. Ces observatoires s'inscrivent dans une démarche globale d'observation au service de la sobriété foncière. Forte de son expertise autour de la donnée et de la capitalisation méthodologique à l'échelle de la FNAU, QCD a proposé son appui méthodologique. QBO et la CCPF ont ainsi sollicité l'Agence à l'été 2023 pour mettre en place leur outil d'inventaire. Une réunion technique s'est tenue en septembre avec l'ensemble des EPCI dans la perspective d'une harmonisation méthodologique à l'échelle de la Cornouaille.

Une obligation réglementaire issue de la loi Climat et résilience

La loi « Climat et résilience » promulguée le 22 août 2021 crée un nouveau cadre de référence pour optimiser l'utilisation des sols. Elle donne notamment un cap sur le « zéro artificialisation nette » (ZAN) à l'horizon 2050 et met en place des obligations en matière d'observation et de suivi des politiques publiques.

Son article 220 prévoit la réalisation d'un **inventaire des zones d'activités économiques (IZAE) par les EPCI**, autorités compétentes en matière de création, d'aménagement et de gestion des zones d'activités. L'inventaire doit contenir :

- un état parcellaire des unités foncières de chaque ZAE, identifiant leur surface ;
- l'identification des propriétaires et des occupants ;
- l'identification du taux de vacance à l'échelle de chaque zone d'activité.

L'EPCI devra consulter les propriétaires et les occupants des zones d'activités durant une période de trente jours avant l'arrêt de l'inventaire, qui sera ensuite adressé aux autorités compétentes en matière de SCoT, PLU et PLH pour une prise en compte dans leurs documents d'urbanisme. L'inventaire devra être actualisé a minima tous les 6 ans. Le texte de loi laisse la possibilité d'une double interprétation quant au délai de réalisation : au plus tard le 21 août 2023 ou 2024.

Un accompagnement méthodologique proposé par QCD

Dès décembre 2022, QCD a proposé son aide pour accompagner les EPCI lors de la commission aménagement. Une sollicitation officielle de QBO avant l'été 2023, suivie de la CCPF, a permis d'amorcer le travail à l'échelle du SCoT de l'Odet.

Sur le plan méthodologique, le travail s'appuiera sur l'expertise de QCD autour de la donnée et sur la capitalisation méthodologique à l'échelle de la FNAU et du Conseil national de l'information géolocalisée (CNIG) travaillant à un standard national. Il mobilisera de la donnée statistique et cartographique, mais aussi nécessairement une expertise locale et un travail de terrain en lien avec les services compétents de QBO et la CCPF. Un étudiant en alternance au sein de l'équipe ressources/SIG de QCD sera aussi mis à contribution.

Pour ce qui est des EPCI de l'Ouest Cornouaille et de CCA, ils ont également commencé un travail d'inventaire. Les EPCI de l'Ouest Cornouaille ont par ailleurs sollicité le SIOCA pour coordonner ces travaux. QCD dans ce cadre a fourni gracieusement des données sur les entreprises, issues de son abonnement Cap Financial.

Un périmètre d'étude à clarifier

La première étape déterminante est celle de la *définition du périmètre de l'observation*. Si la loi définit les ZAE comme étant « les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » elle n'en précise pas les contours. Au-delà des ZAE proprement dites, peuvent notamment être pris en compte, les sites économiques "historiques" regroupant plusieurs établissements ou les établissements isolés présents dans les zones d'urbanisme à vocation économique (Ue, etc.) n'ayant pas fait l'objet de transfert de compétence à l'EPCI mais aussi les réserves foncières correspondant aux projets de zones d'activité économique ou à leurs extensions futures. Pour réaliser ce travail, l'observatoire des zones d'activités économiques réalisé par QCD en lien avec les EPCI servira de base de départ.

La méthodologie retenue est la suivante :



Ces inventaires ne doivent pas être considérés comme de simples listes mais doivent s'inscrire dans une démarche globale d'observation visant à mobiliser le foncier. Il est important de voir plus loin : alimenter les référentiels fonciers, les SCoT et les PLU. Ils constituent d'ailleurs une composante à part entière du volet foncier des observatoires de l'habitat et de foncier « nouvelle formule ».

Mise à disposition d'un outil de visualisation et de suivi des ZAE

Pour faciliter l'usage du travail réalisé, un *outil web cartographique de saisie et de consultation de l'observatoire des ZAE sera mis en place*. Cet outil permettra d'engager les ZAE dans une trajectoire de sobriété foncière effective. Ce sera aussi un *outil au service du développement économique* des territoires, utile aux développeurs économiques. Pour ce faire, un travail d'identification des outils de « gestion de la relation client » (GRC) à vocation économique est en cours.

Vers une harmonisation à l'échelle cornouaillaise ?

Le travail de normalisation est en cours à l'échelle nationale (standard CNIG) permettra une approche comparative entre les territoires. Il servira de base aux travaux cornouaillais. Toutefois son aboutissement n'est pas prévu à court terme.

Dans un objectif de mise en cohérence et d'harmonisation maximale de l'ensemble des démarches initiées à l'échelle de la Cornouaille, une réunion d'information et de coordination s'est tenue le 4 septembre dernier, réunissant tous les EPCI engagés dans des travaux d'inventaire. Elle a permis de présenter un outil web cartographique d'inventaire et de gestion de la commercialisation des ZAE à destination des développeurs économiques qui pourrait être mis en place à l'échelle de la Cornouaille.

Pour information des membres du Conseil d'administration.

3. Elaboration d'une méthodologie et d'un outil de mesure et de suivi de la consommation foncière

Synthèse

La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 définit une trajectoire ambitieuse en matière de sobriété foncière. Si l'arrêt du SRADDET les 29 et 30 juin derniers a permis de fixer les enveloppes de consommation maximale d'ENAF (espaces naturels agricoles et forestiers) par SCoT pour la période 2021-2031, le compteur de la consommation foncière est déjà enclenché depuis la promulgation de la loi le 22 août 2021. Le solde effectif n'est pas connu.

La mise à jour du MOS (Mode d'occupation des sols), outil retenu pour calculer la consommation foncière de la région Bretagne entre 2011 et 2021, n'est prévue que tous les 3 ans.

Il est donc nécessaire d'élaborer une méthodologie et un outil ad hoc permettant aux EPCI comme aux communes de mesurer et de suivre la consommation depuis la promulgation de la loi le 22 août 2021, à l'échelle de chaque commune, pour connaître l'enveloppe foncière réellement disponible, accompagner les procédures d'évolution des documents d'urbanisme et piloter efficacement l'urbanisation.

La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 définit une trajectoire ambitieuse en matière de sobriété foncière que les documents d'urbanisme vont devoir intégrer :

- Une réduction de 50 % de la consommation foncière d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) entre 2021 et 2031 par rapport à la consommation de la décennie passée (2011-2021)
- Une réduction de l'artificialisation des sols à compter de 2031, par tranche de dix années, afin d'atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050.

Un état des lieux spatialisé de la consommation foncière 2011-2021 grâce au MOS

L'outil Mode d'occupation des sols (MOS) retenu pour calculer la consommation foncière de la région Bretagne entre 2011 et 2021 selon le type d'occupation du sol est une donnée cartographique informatisée de l'occupation du sol (manipulable au travers d'un SIG). Elle a permis de produire un état des lieux spatialisé de la consommation effective d'ENAF sur la décennie passée pour chaque collectivité. Toutefois, après 2021, l'outil n'a pas été déployé pour suivre son évolution à une échelle et une temporalité fine. Sa mise à jour n'est envisagée que tous les 3 ans. Le prochain millésime est donc attendu en 2025 sur la base des données 2024.

Des enveloppes foncières allouées par le SRADDET pour la période 2021-2031 désormais connues

Si l'arrêt du SRADDET les 29 et 30 juin dernier a permis de fixer les enveloppes de consommation maximale d'ENAF (espaces naturels agricoles et forestiers) par SCoT pour la période 2021-2031, *le compteur de la consommation foncière est déjà enclenché depuis la promulgation de la loi le 22 août*

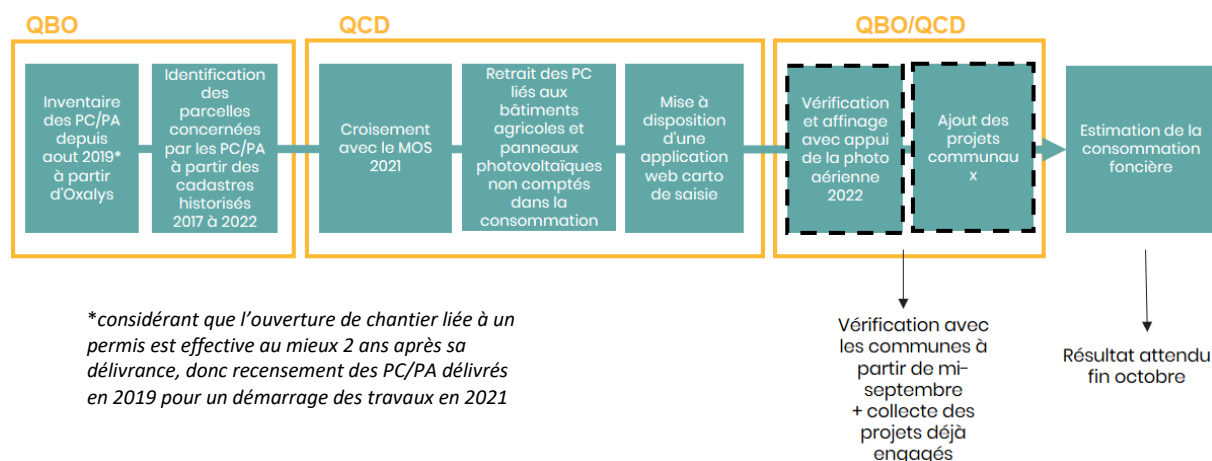
2021. En l'absence d'outil de suivi, le solde effectif de l'enveloppe foncière réellement disponible n'est pas connu.

Mesurer et suivre la consommation foncière pour définir les trajectoires de sobriété foncière

Pour permettre de mesurer et de suivre la consommation depuis la promulgation de la loi le 22 août 2021 à l'échelle de chaque commune, il est nécessaire d'élaborer une méthodologie et un outil pour connaître l'enveloppe foncière réellement disponible, accompagner les procédures d'évolution des documents d'urbanisme (SCoT, PLU, PLH) et piloter efficacement l'urbanisation.

Une démarche lancée avec certains EPCI

Quimper Bretagne Occidentale a sollicité l'aide de QCD avant l'été 2023 pour mettre en place ce type d'outil. Elle souhaite mesurer la consommation foncière depuis le 22 août 2021 et disposer d'un outil spécifique permettant de mobiliser les données existantes à ce jour à travers le MOS et l'outil de gestion de l'instruction du droit du sol de QBO, Oxalys (permis de construire et d'aménager notamment), afin de suivre le rythme de consommation foncière. Une démarche méthodologique a donc été mise en place. Elle est exposée dans le diagramme ci-dessous.



La même démarche a été enclenchée avec la CCPF pour permettre une exploitation dans le cadre de la révision du SCoT de l'Odet dont le marché vient d'être attribué. L'objectif est de délivrer ces données de consommation pour le 3^e trimestre 2023.

Une expérimentation test pouvant être répliquée à l'échelle des EPCI de Cornouaille

La démarche est donc en cours d'expérimentation avec l'idée d'un développement généralisé à l'échelle des EPCI qui le souhaitent.

Elle vise à définir une méthodologie de calcul de la consommation foncière en croisant les données du MOS avec celles issues des outils d'instruction et de gestion des autorisations du droit des sols, parmi lesquelles les permis de construire et d'aménager au travers d'une application web cartographique de consultation et de saisie.

Cette méthodologie doit permettre le calcul rétrospectif entre août 2021 et août 2023 mais aussi la mise en place d'un mécanisme pérenne de suivi de la consommation foncière selon un pas de temps à définir, inférieur aux 3 ans prévus pour l'actualisation du MOS.

Le travail s'appuiera sur l'expertise de QCD autour de la donnée MOS et sur la capitalisation méthodologique à l'échelle de la FNAU. Il se fera en étroite relation avec les services (droit du sol, géomatique) et les élus des collectivités, et s'appuiera sur une connaissance terrain.

Il aboutira au livrables clefs suivants :

- L'élaboration d'une méthodologie de croisement entre les données d'autorisations d'urbanisme délivrées issues des logiciels de gestion du droit des sols de QBO (OXALYS) et de la CCPF (Cart@ds) et celles du MOS de calcul pour le calcul de la consommation foncière d'ENAF post 2021;
- La production des données de consommation foncière sous forme de tableaux, de graphiques et de cartes et la mise à disposition d'un outil de visualisation ;
- La définition des modalités de mise à jour de cette consommation foncière pour en assurer un suivi régulier, en recherchant le maximum d'automatisation dans le process.

L'objectif est de proposer un véritable *outil d'aide à la décision* permettant d'engager les collectivités dans une trajectoire de sobriété foncière effective, d'accompagner les procédures d'évolution des documents d'urbanisme et de piloter efficacement l'urbanisation.

QCD se positionne ici en appui méthodologique, sous la maîtrise et le contrôle des collectivités qui la mandatent.

Pour information des membres du Conseil d'administration et accord de principe sur l'extension aux EPCI intéressés.

4. Point d'actualité sur la mise en place du réseau "Planif & Territoires Bretagne" (DDTM)

DU "CLUB PLUi" AU RÉSEAU "PLANIF & TERRITOIRES":

Les "Club PLUi" régionaux ont été lancés en 2015 par le Ministère en charge de l'urbanisme pour accompagner la transition des PLU communaux vers les PLU intercommunaux.

En Bretagne, ce club était initialement piloté par la DREAL avec l'appui de l'ADEUPa. Il a permis une progression de l'ordre de 50 % des territoires ayant acquis la compétence PLUi, à l'image de la moyenne nationale.

En 2021 la mise en œuvre du "ZAN" a renforcé l'enjeu de mobilisation des PLU/PLUi, mais aussi celle des SCoT et du SRADDET pour parvenir à concilier les enjeux de durabilité des formes urbaines (sobriété foncière, transition énergétique, adaptation climatique, vivre ensemble...) avec ceux du développement territorial.

C'est ainsi que le 8 novembre 2022, le Ministre et la DGALN ont initié la transformation des club PLUi en réseaux Planif & Territoire.

Le sous-titre officiel "*Imaginons ensemble nos territoires de demain*" explicite clairement les objectifs d'innovation, de coopération, de mutualisation attachés à ce nouveau réseau.

Depuis 2021, le pilotage du réseau Bretagne est assuré par la DDTM du Finistère.

QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT ET LE RÉSEAU "PLANIF & TERRITOIRES"

QCD, tout comme les 3 autres Agences d'Urbanisme bretonnes, a été étroitement associée à la mise en place de ce réseau en Bretagne.

A ce jour, elle contribue très efficacement autant au co-pilotage du réseau, qu'à la valorisation et la mutualisation de ses propres avancées.

C'est notamment le cas de la démarche "*La Cornouaille à l'épreuve du ZAN*" que l'Agence a initié mi 2022, poursuivi en janvier 2023 avec le séminaire de Douarnenez autour des alternatives à l'étalement urbain et celui d'avril 2023 autour des questions de la comptabilité des "ENAF" et celle de la trajectoire ZAN.

A l'occasion de ces rencontres, la coopération locale entre l'Agence d'Urbanisme, le CAUE et la DDTM s'est très utilement renforcée.

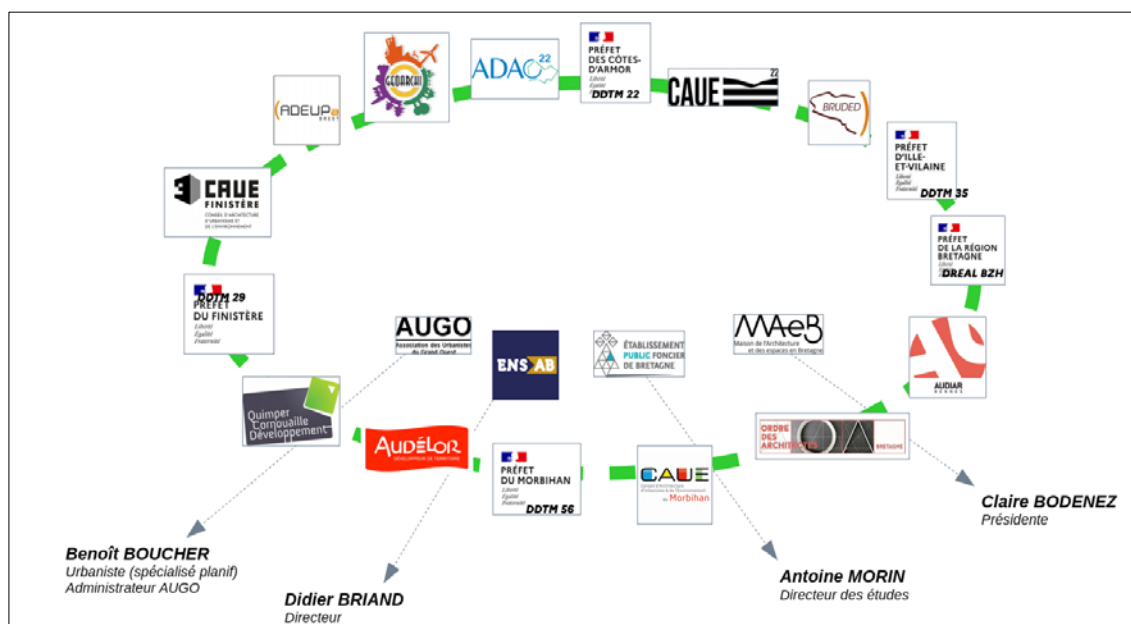
Le séminaire de Douarnenez a ainsi pu être co-animé et cofinancé, les interventions en séance ayant été captées en vidéo et mises en ligne avec un financement de l'Etat au titre du réseau Planif & Territoire.

A noter qu'à ce jour, la Bretagne est la 1^{ère} région à avoir pu engager concrètement un tel réseau de coopération.

LES TROIS PILIERS DU RÉSEAU BRETON

1/ Le "réseau des pros":

Il s'agit d'une mise en lien des divers organismes professionnels intervenant dans leurs champs d'activité respectifs, dans un objectif de coopération, de mutualisation et plus globalement de synergie au service des territoires et de leurs collectivités.



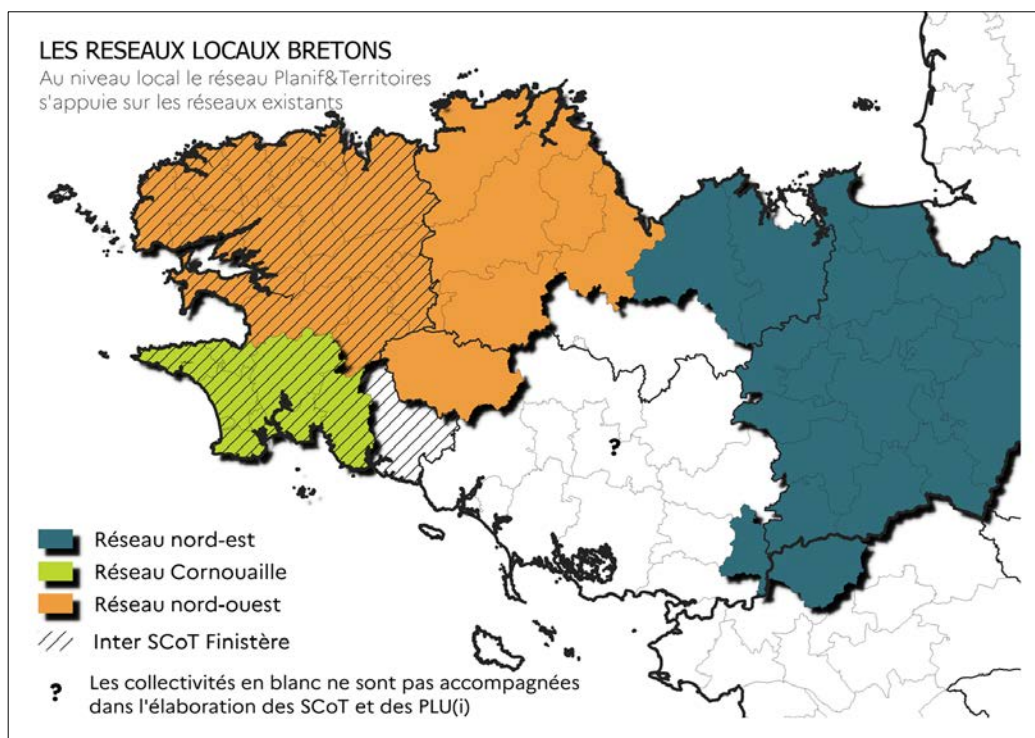
=> QCD est membre du réseau. Elle en est également copilote au titre d'une mission financée spécifiquement à cet effet dans le cadre de sa convention avec m'Etat

=> à ce jour une vingtaine d'acteurs incontournables sont déjà membres actifs du "réseau des pros"

=> le réseau se réunit une fois par trimestre.

2/ L'archipel des réseaux locaux:

Il s'agit d'interfaces locales déjà existantes (Cornouaille, NO Bretagne, NE Bretagne) ou à créer (secteur Morbihan) permettant une relation de proximité avec les collectivités locales (élus, services, prestataires). Les réseaux locaux sont généralement pilotés par les Agences d'Urbanisme, avec un partenariat local qui se renforce grâce au "réseau des pros"



=> QCD est animatrice du réseau "Cornouaille" qui a été créé en même temps que l'agence en 2010 autour de l'enjeu "inter-SCoT". Il a vocation à s'élargir aux PLUi, notamment avec la prescription du PLUi de la CC du Pays Bigouden Sud

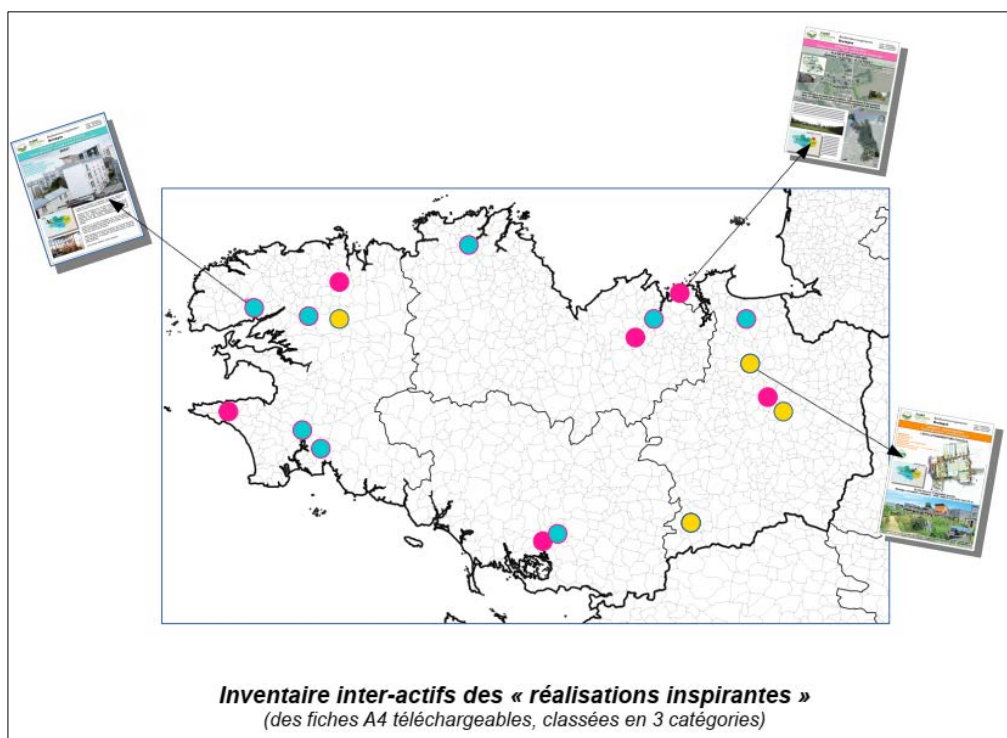
=> ce réseau se réunit périodiquement, à l'initiative des Agences d'Urbanisme pilotes

3/ L'inventaire des ressources inspirantes:

Il s'agit d'un portail web mettant en accès libre des fiches géoréférencées illustrant des alternatives à l'étalement urbain.

Ces fiches sont mises en accès suivant 3 catégories (urbanisme, aménagement, construction).

On y trouvera des fiches "urbanisme" illustrant des OAP (d'habitat, d'activités économiques ou commerciales) dans une logique d'optimisation foncière et qualitative, des fiches "aménagement" illustrant des revitalisations de centre-bourgs, des éco-lotissements, des éco-lieux, des reconversions d'espaces naturels et des fiches "construction" illustrant des opérations de recyclage foncier sur des friches urbaines, du réemploi de bâti existant, etc...



=> comme l'a montré le séminaire de Douarnenez en janvier 2023, la Bretagne dispose déjà de nombreuses références de nature à confirmer sa capacité à mener à bien la transition vers le "Zéro Artificialisation Net".

=> à noter que la Cornouaille dispose elle aussi, sur son propre territoire, d'une gamme d'expériences tout à fait "inspirantes".

SUITES:

- ⑩ **mise en ligne d'un site internet dédié fin 2023 / début 2024**, permettant de rendre toutes ces informations accessibles à tous en temps réel
- ⑩ **mise en œuvre de 3 ateliers coopératifs sur trois thèmes à enjeu commun:**
 - l'atelier "ingénierie des documents d'urbanisme" (1ère réunion le 5 octobre)
 - l'atelier "trajectoire ZAN" (1ère réunion le 27 septembre)
 - l'atelier "OAP des PLU" (agenda à programmer)

Pour information des membres du Conseil d'administration.

5. Conseil local en santé mentale (CLSM) Réflexion sur le lancement d'un CLSM de Cornouaille

Synthèse

Les contrats locaux de santé (CLS) de Cornouaille et de CCA inscrivent comme action la réflexion sur la création / mise en place d'un conseil local en santé mentale (CLSM).

Le CLSM est un outil de concertation et de coordination autour de la santé mentale du territoire. Sa mise en place repose sur :

- Une volonté stratégique et une démarche projet structurée, en lien avec l'ARS, l'EPSM, les usagers et les EPCI ;
- L'implication des élus, notamment au sein de la gouvernance du CLSM (il est présidé par un.e élu.e local.e) ;
- Le recrutement, sur CDD 18 mois à ½ temps, d'un Coordinateur CLSM pour structurer, mettre en place, animer et piloter le CLSM, avec un cofinancement ARS plafonné à 12 500 €.

Contexte et définitions

La santé mentale est, selon l'OMS¹, un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ».

Le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) est un outil permettant de mettre en place une politique de sensibilisation à la santé mentale, en agissant sur les *déterminants de la santé mentale* :

- Les facteurs individuels : santé physique, facteurs génétiques, compétences psychosociales, enfance, parcours de vie, statut migratoire, ...
- Les facteurs sociaux et économiques : famille, emploi, revenus, dettes, niveau d'éducation, ...
- Les facteurs sociétaux : inégalités sociales, exposition à la violence et à la criminalité, sécurité de quartier, croyances culturelles, ...

C'est un *outil de concertation et de coordination des acteurs* autour de la santé mentale pour un territoire. Il a pour objectif principal la *définition des politiques et des actions locales permettant l'amélioration de la santé mentale de la population*. Il a pour missions principales :

- La lutte contre la stigmatisation et les discriminations,
- La promotion de la santé mentale, du bien-être et du rétablissement,
- La prévention des troubles de santé mentale,
- L'insertion sociale, l'autonomie et la pleine citoyenneté des personnes vivant avec des troubles de santé mentale,
- L'accès aux soins et la continuité des soins (en cohérence avec les parcours de vie).

¹ Organisation mondiale de la santé

Articulation entre CLS et CLSM

Le Contrat Local de Santé (CLS) :

La mise en place d'un CLS s'inscrit dans la loi « Hôpital, patients, santé, territoires » de 2009, renforcée par la loi de modernisation de notre système de santé de 2016. C'est un outil de contractualisation au service d'une politique de santé territorialisée.

Il est porté par l'ARS et notamment les collectivités territoriales et leurs groupements, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS) de l'ARS, et porte sur la prévention et la promotion de la santé, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. Il a pour objectif de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et de mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité. Il s'appuie sur une stratégie et des objectifs définis en commun, un programme d'actions pluriannuel co-construit à partir des besoins locaux et un suivi et une évaluation de sa mise en œuvre.

Sa gouvernance repose sur un Comité de pilotage, instance décisionnelle du CLS constituée a minima des représentants des signataires du CLS, des grands acteurs locaux de la santé, des libéraux locaux, des usagers ainsi que des grands partenaires départementaux. Le CLS est animé et piloté par deux chargées de missions portées par QCD.

La réflexion sur la mise en place d'un CLSM est *l'une des actions du CLS*.

Le Conseil Local de Santé Mentale :

La mise en place d'un CLSM s'inscrit dans la loi du 26 janvier 2016. C'est un espace de concertation et de coordination autour de la santé mentale d'un territoire ; Il rassemble les élus locaux, les représentants de la psychiatrie publique, les usagers des services de santé mentale et leurs aidants, et tout acteur d'un territoire concerné de près ou de loin par la santé mentale. Il met en œuvre, à travers des actions variées, des politiques locales permettant d'agir aussi bien sur les déterminants de la santé mentale (notamment : environnement, logement, éducation, action sociale, urbanisme) que sur les parcours de santé.

Le CLSM s'articule avec les CLS de par la thématique, la proximité des préoccupations et la similitude des partenaires, mais également avec le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) et les dispositifs spécifiques de la politique de la ville : le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), les Ateliers Santé-Ville (ASV).

La gouvernance du CLSM repose sur un Comité de pilotage présidé par un élu local et co-animé par la psychiatrie publique. Les usagers et les aidants y participent pleinement. Y sont également représentés :

- Les dispositifs et projets territoriaux de santé : CLS, PTSM, ASV ;
- Les communautés territoriales de santé : CPTS, dispositif d'appui à la coordination (DAC) ;
- Les représentants d'institutions : ARS, conseil départemental, préfecture ;
- Les structures médico-sociales : service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), maisons des personnes handicapées (MDPH), maison des adolescents (MDA) ;
- Le domaine libéral : médecins généralistes, psychiatres et psychologue.

Une assemblée plénière est organisée annuellement. Véritable temps fort du CLSM, c'est une instance de discussion et de concertation qui permet de réunir l'ensemble des partenaires du territoire (professionnels et habitants) afin de faire le bilan annuel du fonctionnement et des actions du CLSM et de réfléchir à de nouvelles perspectives.

On dénombre à ce jour 260 CLSM actifs en France dont un à Brest, un à Morlaix et un à Saint-Brieuc.

CLSM – quelle valeur ajoutée pour un territoire ?

Mesurer la valeur ajoutée du CLSM pour la Cornouaille *nécessite en amont un diagnostic local* des besoins en santé mentale sur le territoire (état des lieux).

À l'issue de cet état des lieux, un *plan d'actions* pour la mise en place du CLSM peut être élaboré ; chaque action y est spécifiée, ses critères de suivi et d'évaluation sont définis. Sur la base de ce plan d'actions, le CLSM peut être mis en place à titre expérimental (1^{ière} phase du projet) ; l'expérimentation serait observée et évaluée, et selon les résultats obtenus, le CLSM pourrait être ou non pérennisé. Cette exigence de suivi et d'évaluation du CLSM permettrait de mesurer ses apports et sa valeur ajoutée sur le territoire qu'il couvre.

L'ensemble de ces travaux est animé et piloté par un Coordinateur CLSM.

Les quelques illustrations des apports d'un CLSM² :

Exemples d'actions sur la thématique : **logement**

- Travail de captation de logements auprès des bailleurs du territoire suite à une note d'alerte sur les difficultés d'accès et de maintien dans le logement pour les personnes souffrant de troubles psychiques - CLSM de Lyon
- Actions d'information et d'échange de pratiques professionnelles sur : le logement inclusif, le logement participatif intergénérationnel... - CLSM des Weppes
- Mise en place d'un partenariat entre la ville et l'association AGATE, qui loue des logements auprès des bailleurs du territoire afin d'en faciliter l'accès aux personnes vivant avec des troubles psychiques - CLSM Champigny

Exemples d'actions sur la thématique : **parentalité/santé mentale des jeunes**

- Création d'un groupe d'entraide pour des parents d'enfants en situation de handicap, afin de leur permettre de se conseiller mutuellement, de créer du lien social, et de fait de se sentir mieux entourés et compris - CLSM d'Épinay-sur-Seine et Pierrefitte-sur-Seine
- Sensibilisation des professionnels de l'enfance aux compétences psychosociales (CPS) - sensibilisation « Sommeil et écran » pour les CM1, et sur l'ensemble des CPS sur les CM2, ainsi qu'aux parents - CLSM de Valbonne

Exemples d'actions sur la thématique : **accès aux soins/précarité/aller-vers**

- Création d'un espace « passerelle » (dispositif SOUPAPE) entre le social et le sanitaire se basant sur une démarche d'«aller-vers», et permettant à des personnes en souffrance psychique de rencontrer une psychologue, afin d'être écoutées et réorientées au mieux - CLSM d'Amiens

La démarche projet et le calendrier proposés en Cornouaille par le groupe ressource CLSM

La réflexion sur la création d'un CLSM à l'échelle de la Cornouaille émane des plans d'actions des contrats locaux de santé (CLS) de Cornouaille et de CCA. *Le comité de pilotage du CLS de Cornouaille a inscrit cette action comme prioritaire et expérimentale au préalable, l'objectif étant d'évaluer le dispositif sur une première phase avant sa mise en œuvre pérenne le cas échéant.*

Cette réflexion a été menée par le *groupe ressource* qui a été constitué, regroupant l'ARS, les CLS de Cornouaille et de CCA, l'EPSM³ du Finistère Sud, des représentants d'EPCI et des usagers. Une première réunion d'amorçage a eu lieu le 31 mars 2023, suivi de deux réunions de travail les 15 mai et 19 juin.

² Source : état des lieux national sur le fonctionnement des CLSM – Edition 2023 (Centre national de ressources et d'appui aux Conseils Locaux de Santé Mentale)

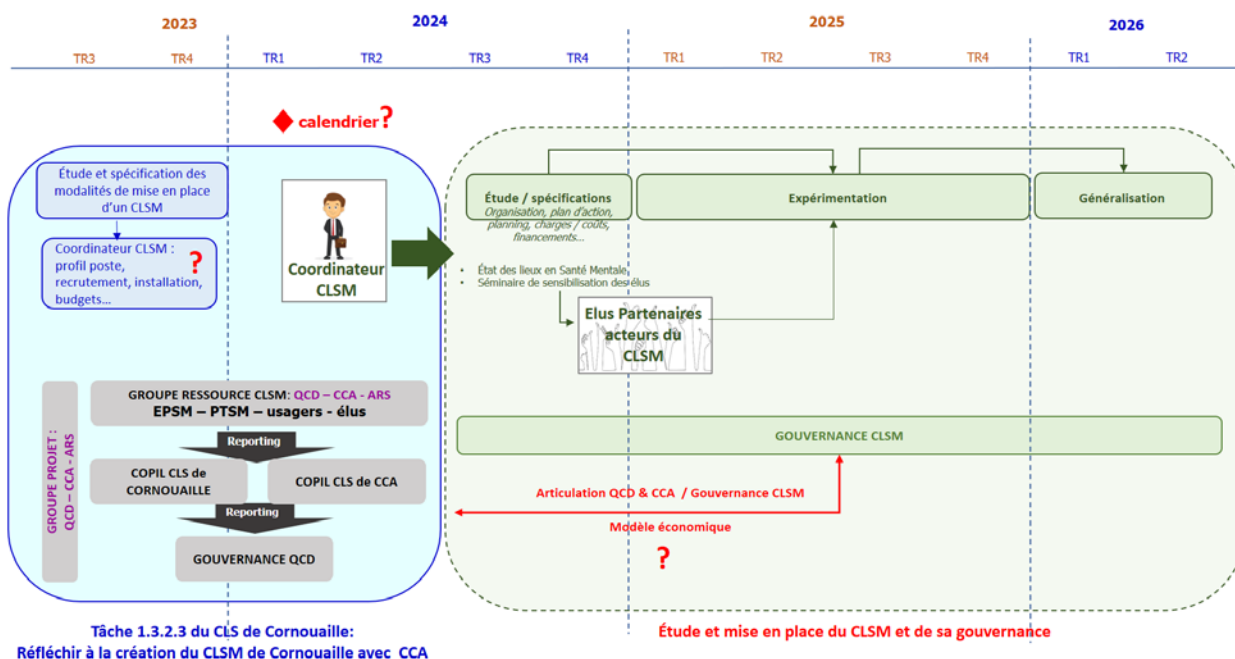
³ Etablissement public de santé mentale

Les conclusions de la réflexion menée par le *groupe ressource* CLSM :

Les principales étapes :

- Actions animées et pilotées par les chargés de missions CLS et le *groupe ressources* CLSM :
 - ✓ Réflexion sur la mise en place d'un CLSM : engagée dès mars 2023,
 - ✓ Identification des ressources, notamment humaines et financières, nécessaires à la mise en place du CLSM : jusque fin 2023
- Recrutement d'un Coordinateur CLSM : idéalement, au 1^{er} trimestre 2024 pour une prise de poste au 1^{er} ou 2^e trimestre 2024
- Dès l'arrivée du coordonnateur du CLSM :
 - ✓ Étude et spécification du CLSM en lien avec la gouvernance et de ses phases de mise en place (expérimentation et généralisation) : idéalement au plus tard début des travaux 3^e trimestre 2024. Parmi les travaux de spécifications, peuvent être cités :
 - o L'élaboration de l'état des lieux de santé mentale sur notre territoire
 - o L'organisation d'un séminaire de sensibilisation des élus afin de les informer du rôle et des missions d'un CLSM et qu'ils en soient les acteurs
 - ✓ Mise en place expérimentale du CLSM : idéalement en 2025
 - ✓ Pérennisation du dispositif le cas échéant, après évaluation de l'expérimentation : idéalement fin 2025

Le schéma ci-dessous présente la démarche projet proposée :



Le cofinancement par l'ARS du poste de Coordinateur CLSM repose sur un *plafond de 12 500 €/ an* et par CLSM, ce qui correspond, pour un poste à mi-temps, à un 0,25 ETP pendant toute la durée du CLS porteur du CLSM (soit jusqu'en 2028).

Le coordonnateur de CLSM pourrait être recruté sur un poste à mi-temps (50 % ETP, pratique habituelle pour les CLSM), pour un CDD de 18 mois (durée estimée des phases d'étude et d'expérimentation du CLSM), cofinancé par l'ARS (dans le respect du plafond annuel).

Le tableau ci-dessous présente les simulations de coûts d'un **poste de Coordinateur CLSM à mi-temps**, selon les hypothèses « fourchettes haute et basse » du salaire annuel chargé :

<i>Sur 12 mois</i>	fourchette basse	fourchette haute
Salaire annuel chargé €	22 152	27 000
Part frais de structure (15%)	3 323	4 050
Total :	25 475	31 050

Part annuelle ARS (<i>plafond 12 500€</i>)	12 500	12 500
Part annuelle autres financeurs	12 975	18 550

Part sur 18 mois autres financeurs (<i>durée proposée pour le CDD</i>)	19 462	27 825
--	--------	--------

Des cofinancements complémentaires pourraient éventuellement être identifiés auprès d'opérateurs en lien avec les EPCI dans le cadre de projet compatibles, tels :

- Dispositif « Bien vivre partout en Bretagne 2023-2025 » porté par le Conseil régional – conventionnement possible entre le CR et chaque intercommunalité ;
- Appels à Projets.

Sur proposition du Bureau, le Conseil d'administration est invité à se positionner sur les points suivants :

Concernant la démarche stratégique :

- **Décision de mettre en place un CLSM sur la Cornouaille ;**

Concernant la mise en place des moyens :

- **Décision de recruter un Coordinateur CLSM en charge de structurer, animer et piloter le CLSM, sur poste à mi-temps, en CDD sur 18 mois, selon le modèle économique présenté ;**
- **Souhait sur le portage du poste de Coordinateur CLSM et de son recrutement : de préférence par l'EPSM, ou à défaut par QCD ;**
- **Le financement de la part territoriale du CLSM par les EPCI, selon une clé de répartition à déterminer.**

Concernant la démarche projet :

- **Validation du calendrier prévisionnel et de la démarche projet, avec notamment l'organisation d'un séminaire de sensibilisation des élus porté par le futur coordinateur du CLSM.**

6. Animation FEAMPA 2022 et 2023

Demande de subvention

Synthèse

Les années 2022 et 2023 ont été en partie consacrées au démarrage opérationnel du nouveau programme DLAL FEAMP 2021-2027 porté par QCD. Il est proposé de solliciter des subventions du FEAMPA pour l'animation/gestion de ce programme.

QCD, en tant que GALPA Cornouaille, a été retenu en juillet 2022 pour conduire le volet territorial ou DLAL (Développement Local porté par les Acteurs Locaux) du FEAMPA (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche et l'Aquaculture), programme européen qui vise à positionner les filières de l'économie bleue au cœur du projet de développement des territoires maritimes. L'enveloppe attribuée au territoire est de 1 045 712 € de FEAMPA, doublée par la région Bretagne.

25 % de cette enveloppe sont réservés à l'ingénierie du programme (animation, gestion, communication et mise en réseau des acteurs). Les dépenses engagées dans ce cadre sont finançables à hauteur de 80 %. *Les subventions sont à solliciter annuellement.*

Programme de travail 2022 et 2023

En 2022 et 2023, les principales missions de l'équipe DLAL FEAMPA consistent en :

- **Année 2022 :**
 - o accompagnement du démarrage du programme ;
 - o préparation du conventionnement avec l'organisme intermédiaire (région Bretagne) ;
 - o réunion de lancement du programme auprès des partenaires ;
 - o appropriation des nouvelles procédures ;
 - o désignation des membres de la future Commission mer et Littoral ;
 - o participation aux réunions régionales du dispositif ;
 - o accueil des porteurs de projets.
- **Année 2023 :**
 - o conventionnement avec la région Bretagne ;
 - o installation de la nouvelle Commission Mer et Littoral (CML) ;
 - o organisation et animation des CML ;
 - o sélection des premiers projets ;
 - o élaboration des outils de communication du programme ;
 - o suivi de projets dans leur mise en œuvre ;
 - o aide à l'émergence de projets,
 - o mise en réseau des acteurs ;
 - o organisation des rencontres maritimes ;
 - o accompagnement des porteurs de projets (technique et administratif) ;
 - o participation aux réunions régionales, nationales en lien avec le programme.

Modalités d'organisation et fonctionnement en interne

L'équipe technique affectée à l'animation et à la gestion du programme 2021-2027 par QCD représente 1,42 ETP sur les années 2022 et 2023 (respectivement 1,17 ETP à l'animation et 0,25 ETP à la gestion).

- **Année 2022** (année de lancement) : animation et coordination : 0,27 ETP – gestion administrative et financière : 0 ETP
- **Année 2023** : animation et coordination : 0,90 ETP – gestion administrative et financière : 0,25 ETP

L'animation est assurée par deux chargés de mission de QCD. *En ce début de programme, les dépenses éligibles ne peuvent être prises en compte qu'à compter de la signature de la convention (4 juillet 2022).*

La gestion des dossiers d'instruction et de paiement des subventions est également assurée par deux chargées de missions, avec une montée en charge en fin d'année.

Modalités de financement

Les dépenses de salaires sont basées sur les frais réels. Un forfait de 25 % des frais de personnels est appliqué. Ces frais couvrent les frais de structures et l'ensemble des dépenses annexes afférentes aux missions : communication, déplacement, frais de bouche, frais d'inscription à des événements....

Le montant global de FEAMPA et de crédits régionaux sollicités dans le cadre de l'objectif 3.1 du règlement UE 2021//1139 du programme FEAMPA 2021-2027 est de 66 016 € avec le plan de financement suivant :

Dépenses DLAL FEAMPA 2021-2027 années 2022 - 2023		Recettes	
Salaires et charges 1,42 ETP	66 016	Région (40 %)	33 008
Frais annexes (25% frais personnels)	16 504	FEAMPA (40 %)	33 008
		Autofinancement QCD (20 %)	16 504
TOTAL	82 520	TOTAL	82 520

Le Conseil d'administration est invité à :

- **Approuver ce projet ;**
- **Valider ce plan de financement ;**
- **Autoriser le Président du GALPA à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référants ;**
- **Autoriser le Président du GALPA à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution du projet.**

7. Animation LEADER 2022 et 2023 Demande de subvention FEADER

En synthèse

L'année 2023 est consacrée à la gestion de la fin de la programmation 2014-2022 et au démarrage opérationnel du programme 2023/2027. Il est proposé de solliciter des subventions du FEADER pour l'animation/gestion de ces deux programmes.

RAPPEL

En 2015, l'agence Quimper Cornouaille Développement a été habilitée à porter le programme LEADER sur la période 2014 -2021. L'enveloppe attribuée au territoire était de 2 112 753 € de FEADER à laquelle s'est ajoutée une dotation complémentaire de 206 000 € pour la période 2021-2022. La totalité de l'enveloppe FEADER consacrée à l'accompagnement des projets a été mobilisée fin 2022. Seuls des crédits réservés à l'ingénierie pour suivre les dossiers en cours (de leur réalisation à la demande de paiement) subsistent.

En continuité, le 27 février 2023, QCD a été habilitée à porter le programme LEADER sur la période 2023-2027. L'enveloppe attribuée au territoire s'élève à 1 597 682 € de FEADER.

25 % de ces enveloppes sont réservés à l'ingénierie du programme (animation et gestion – accompagnement des dossiers de paiement). Les dépenses engagées dans ce cadre sont finançables à hauteur de 80 %. L'équipe technique affectée par QCD représente 1,5 ETP. *Les subventions sont à solliciter annuellement.*

Programme de travail 2023

En 2023, les missions de l'équipe LEADER sont partagées de la façon suivante :

- **Programme 2014-2022 :**
 - o suivi des 26 projets en cours (dossiers d'instruction, programmation, conventions, dossiers de paiement, visites sur place) ;
 - o bilan, valorisation et capitalisation des projets soutenus, communication.
- **Programme 2023-2027 :**
 - o conventionnement du programme avec l'autorité de gestion régionale, installation du nouveau comité de programmation ;
 - o communication sur le programme ;
 - o appropriation des nouvelles procédures ;
 - o accueil des porteurs de projets et sélection des premiers projets probablement en janvier 2024.

Pour mémoire, l'animation et la gestion du programme consistent en :

- Aide à l'émergence de projets, mise en réseau des acteurs ;
- Accompagnement des porteurs de projets ;
- Suivi de projets dans leur mise en œuvre ;
- Liaison avec l'autorité de gestion (région Bretagne) et les cofinanceurs ;
- Suivi financier et administratif du programme ;
- Organisation et animation des comités de Programmation.

Modalités d'organisation et fonctionnement en interne

L'animation des deux programmes est assurée par une chargée de mission QCD à temps plein. La gestion des dossiers d'instruction et de paiement des subventions est assurée par deux chargées de missions à hauteur de 0,5 ETP.

Comme en 2022, en 2023, les missions et financements sont à partager entre les deux programmes et répartis comme suit :

- **Programme 2014-2022** : animation et coordination : 0,6 ETP - gestion administrative et financière : 0,45 ETP ;
- **Programme 2023-2027** : animation et coordination : 0,4 ETP - gestion administrative et financière : 0,05 ETP.

Modalités de financements

Les modes de calcul des frais de personnel diffèrent entre les 2 programmes :

- **Programme 2014-2022** : les dépenses de salaires sont basées sur les frais réels. Il reste une enveloppe totale de FEADER de 79 815 € pour 2023 et 2024. Sur cette enveloppe 62 767 € sont mobilisés pour 2023. Le solde sera donc de 17 048 € pour l'ingénierie 2024, dernière année du programme.
- **Programme 2023-2027** : utilisation des coûts simplifiés : les dépenses de personnel sont calculées sur la base d'un taux horaire unique de 34,12 € pour 1 607 heures annuelles.

Dépenses programme 2014/22		Recettes	
Salaires et charges 1,05 ETP	65 094	FEADER (80 %)	62 767
Frais de structure (15% frais personnels)	9 764		
Frais de déplacement, adhésions	600	Autofinancement QCD (20 %)	15 692
Communication – bilan et valorisation du programme	3 000		
TOTAL	78 458	TOTAL	78 458

Dépenses programme 2023/27		Recettes	
Salaires et charges 0,45 ETP	24 669	FEADER (80 %)	25 495
Frais de structure (forfait de 15 % des frais de personnel)	3 700	Autofinancement	6374
Frais de déplacement, adhésions	500		
Communication lancement du programme	3000		
TOTAL	31 869	TOTAL	31 869

Le Conseil d'administration est invité à :

- **Approuver ces projets ;**
- **Valider les plans de financement associés ;**
- **Autoriser la Présidente à solliciter les subventions et à signer les documents s'y référents.**
- **Autoriser la Présidente à apporter toutes modifications nécessaires en fonction de l'évolution des projets.**

8. Attractivité économique de la Cornouaille Ateliers pratiques pour faciliter les embauches

Synthèse

La démarche d'attractivité de la Cornouaille est axée exclusivement sur le champ de l'attractivité économique et de l'emploi. Pour ce faire, une des actions consiste à sensibiliser les employeurs à la « marque employeur territoriale ».

QCD met à disposition des employeurs qui recrutent une boîte à outils pour s'appuyer sur le levier de la « marque employeur territoriale » de Quimper Cornouaille afin de faciliter leurs recrutements en « *vendant la Cornouaille en même temps qu'un poste* ».

Un atelier pratique « marque employeur territoriale » a été organisé par QCD pour le groupe RH de Cornoualia le 6/7/2023. Il a réuni 13 professionnels des RH des entreprises Britt/FFB, Cadiou Industrie, CREPI, Cornoualia, Ecomiam, FHI, Filet Bleu, Hénaff, Krampouz, Le Nouy, Moulin de la Marche, Nicot entreprises, SBA, Paul Paulet.

Ce format d'ateliers correspond aux attentes des employeurs de bénéficier d'outils utiles à leurs recrutements. D'autres ateliers de format identique sont amenés à être organisés de nouveau, tant pour les employeurs publics que pour les entreprises.

Contexte

Le programme de travail de QCD pour 2023 précise que les projets liés à l'attractivité doivent s'orienter exclusivement sur le champ de l'attractivité économique / emploi en lien avec les réseaux d'employeurs et ressources humaines (RH).

Des conférences et ateliers pour les sensibiliser à la « marque employeur territoriale » de Quimper Cornouaille sont ainsi conçus et animés par l'équipe attractivité, seule ou en lien avec des réseaux professionnels.

Atelier pratique marque employeur territoriale QCD / Cornoualia

QCD travaille depuis plusieurs années en partenariat avec Cornoualia¹ (webinaire sur les atouts du territoire, emploi du conjoint, élaboration de la stratégie d'attractivité...) et la responsable RH de QCD est salariée de Cornoualia. L'idée de proposer cet atelier aux membres du groupe RH de Cornoualia fait suite à la **conférence réalisée sur ce même thème pour Les Ateliers Bretons de l'Emploi (réseau Produit en Bretagne)** en février et à **l'atelier pour les services RH et communication de Douarnenez (Communauté et Ville), à leur demande**, en avril 2023.

L'atelier a eu lieu le 6 juillet 2023 et a réuni 13 participants (jauge maximale), animé, pour l'attractivité territoriale, par Maryse Brégeon et Emmanuelle Coacolou et, pour le volet RH, par Hélène Massonneau-Kervern.

Cibles

Outre la directrice de Cornoualia, 12 directeurs/trices et responsables RH d'entreprises cornouaillaises adhérentes à Cornoualia, dont certaines emblématiques, ont participé à cet atelier sur les 16 inscrits (excusés : Entech, Hema, Tipiak). Ce public correspond à la cible fixée par la démarche d'attractivité.

¹ Cornoualia est un groupement d'employeurs cornouaillais spécialisé dans le travail à temps partagé. Il compte 256 entreprises adhérentes et a déjà créé plus de 600 emplois en CDI. www.cornoualia.bzh/

Les objectifs atteints

1. La **connaissance et l'appropriation de la notion de « marque employeur territoriale »**, alliance de la marque employeur et du marketing territorial, pour se différencier des autres recruteurs et attirer et fidéliser les talents, notamment ceux qui viennent de l'extérieur de la Cornouaille.
2. **La connaissance et l'appropriation de la Boîte à outils de la « marque employeur territoriale » de Quimper Cornouaille**, qui regroupe les outils, contenus et conseils afin de doper l'attractivité de l'employeur grâce aux valeurs et aux atouts du territoire. Les participants sont repartis avec des actions à mettre en place dans leurs processus et sachant pouvoir nous solliciter pour aller plus loin.
3. **L'échange de bonnes pratiques** entre pairs.
4. La **présentation de QCD** et de ses **actions en faveur de l'attractivité économique**, afin que les participants en parlent autour d'eux.
5. **L'amélioration continue** des actions de QCD **en matière de marque employeur territoriale** pour nos futurs ateliers du même genre et participation aux événements et salons RH en Cornouaille inscrits au plan d'actions.

Une satisfaction des participants

Les participants ont été très satisfaits de cet atelier. Ci-dessous les avis recueillis lors de la séance d'évaluation :

- La richesse des échanges, l'aspect collaboratif, le partage d'idées et d'expériences – 11 avis/13 avis
- Découverte des multiples outils de la Boîte à outils mis à disposition par QCD & des fondamentaux pratiques de la marque employeur territoriale – 10 avis/13 avis
- Format, rythme, animation, durée de l'atelier – 9 avis/13 avis
- Recueil d'informations, auprès de professionnels des RH, qui vont nous permettre d'améliorer notre discours sur la « marque employeur territoriale », la Boîte à outils et le Pack recruteur
- Une actualité sur le site de QCD (Attirer des actifs : atelier pratique « marque employeur territoriale » au club RH de Cornoualia - Publiée le 12 juillet 2023), un post sur la page [LinkedIn](#) de l'attractivité (13 nouveaux abonnés, 1345 vues et un bon taux d'engagement² de 44,31 %)
- Livrable fourni aux participants récapitulant les éléments essentiels de la « marque employeur territoriale » de Quimper Cornouaille

Les développements attendus

- Organisation d'une 2^e session au 2^e semestre 2023 pour les membres du groupe RH qui n'ont pu participer à la séance du 6 juillet car la jauge maximum était atteinte.
- Étude de l'opportunité de l'organisation d'un atelier de ce type à destination des dirigeants d'entreprises n'ayant pas de fonction RH structurée, en réflexion avec la direction de Cornoualia.
- Prise de contacts avec des RRH influents en Cornouaille, permettant de diffuser l'information sur les outils développés par QCD au service du recrutement en Cornouaille.
- Proposition de cet atelier à d'autres réseaux RH, aux collectivités (communes, EPCI, département), aux cabinets de recrutements locaux, aux réseaux de chefs d'entreprises, aux secteurs médical, bancaire, etc.

Pour information des membres du Conseil d'administration.

² Taux d'engagement = (Nombre de likes + nombre de commentaires + nombre de partages) / nombre de vues.
Conseil d'administration du 10 octobre 2023 - Ordre du jour & Rapports

9. Les Rencontres Maritimes de Cornouaille

Synthèse

Les Rencontres Maritimes de Cornouaille sont un nouvel évènement régulier porté par QCD, en lien avec la Technopole. Il vise à créer des conditions de nouveaux partenariats locaux, par la réunion des acteurs de l'économie bleue, au cours de temps d'échange et d'interconnaissance conviviaux.

Troisième territoire maritime breton, la Cornouaille se caractérise par la diversité et la richesse de son économie bleue, de la pêche/aquaculture au tourisme, en passant par le nautisme, la construction et la réparation navales, et représente 18,7% des emplois des filières de l'économie bleue bretonne (plus de 9 000 emplois directs).

C'est cette diversité des acteurs que les Rencontres maritimes souhaitent fédérer, à travers un moment d'échange et d'interconnaissance convivial et marqué par la simplicité.

Les objectifs finaux sont :

- Créer les conditions de nouvelles coopérations et collaborations entre acteurs des filières maritimes (et autres le cas échéant) ;
- Relocaliser l'économie, promouvoir la proximité des relations économiques ;
- Créer les conditions d'innovations futures entre acteurs cornouillais ;
- Contribuer au rayonnement cornouillais.

Les Rencontres Maritimes constituent un **nouvel évènement qui a vocation à se tenir régulièrement**, organisé trois fois par an. Les Rencontres se dérouleront à chaque fois dans un lieu différent, si possible original, et permettront ainsi de découvrir la structure d'accueil (entreprise, association, etc.) et de diversifier les participants.

La **Technopole Quimper-Cornouaille est partenaire** de cet évènement, en particulier à travers la valorisation de l'évènement auprès de ses entreprises partenaires.

Le financement est assuré par le DLAL FEAMPA, dans le cadre de la stratégie de communication territoriale du programme.

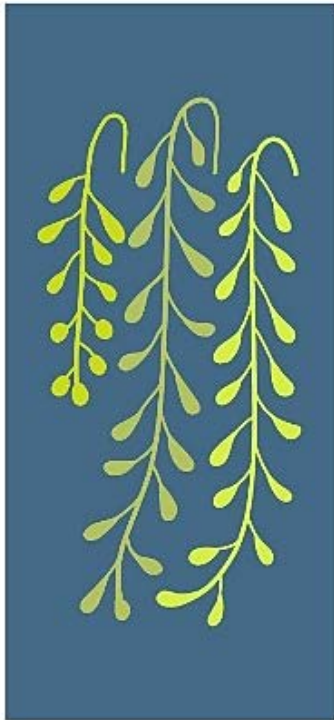
La première édition se tient mardi 3 octobre à 18h aux Ateliers de l'Enfer à Douarnenez. Les élus ont bien évidemment été conviés, ainsi que les acteurs maritimes (privés comme publics).

Un retour de cette première édition sera présenté en séance.



1^{ères} RENCONTRES MARITIMES

Venez participer à un temps d'échanges conviviaux et d'interconnaissance avec les acteurs de l'économie bleue cornouaillaise !



Un évènement proposé par :

QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT

TECHNOPOLE QUIMPER CORNOUAILLE

**MARDI 3 OCTOBRE 2023
18H-19H30**

AUX ATELIERS DE L'ENFER

25 boulevard du Général de Gaulle
29100 Douarnenez



INSCRIPTION OBLIGATOIRE (PLACES LIMITÉES)
[HTTPS://FORMS.OFFICE.COM/E/GQFS4NWJ1E](https://forms.office.com/E/GQFS4NWJ1E)

Pour information des membres du Conseil d'administration.

10. Déplacement transition énergétique à Lorient, le 9 novembre 2023

En synthèse

QCD organise une journée d'étude dans le pays de Lorient pour se nourrir des expériences de ce territoire en matière d'énergies locales.

Les personnes intéressées de votre EPCI doivent s'inscrire auprès de nicolas.kerloch@qcd.bzh

Il est prévu un groupe de 25 personnes maximum, soient 3 personnes par EPCI.

Réseau de la transition énergétique en Cornouaille

Pour rappel, il a été acté par le Conseil d'administration du 31 mai 2023, de mettre en œuvre des initiatives pour faciliter les échanges à l'échelle cornouaillaise en matière de transition énergétique, et ce afin de partager les expériences, de bénéficier d'informations d'experts et d'envisager de nouvelles coopérations.

La première réunion des élus cornouaillais en charge de la transition énergétique s'est tenue le 14 septembre dernier. Cette réunion a permis de partager les projets et d'esquisser les thématiques à aborder au sein de ce nouveau réseau cornouaillais.

En parallèle de cette initiative, une première visite sur le territoire lorientais est proposé aux EPCI adhérentes de QCD. Cette journée permettra d'échanger avec les élus de Lorient agglomération et de découvrir les projets et outils développés pour favoriser la transition énergétique sur le pays de Lorient.

L'intention est de découvrir des **réalisations concrètes** de portage de projets de grande envergure, **sur les plans financier, juridique et technique**, de connaître le cheminement et la **rationalité économique** des projets, ainsi que les **perspectives et la structuration du territoire pour les EnR** (Hydrogène et solaire notamment), en lien avec les autres politiques publiques (transport, patrimoine des collectivités, etc).

Programme du déplacement sur Lorient

Nous échangeons avec Lorient agglomération pour finaliser le programme, mais il est d'ores et déjà prévu :

- Un temps d'échange avec Fabrice LOHER (Président de Lorient agglomération) et Bruno PARIS (vice-président en charge de la transition écologique de Lorient agglomération) ;
- Présentation d'ALOEN – Agence locale de l'énergie et du climat Bretagne Sud (26 salariés) ;
- Présentation et visite de la Société publique locale Bois énergie renouvelable (bois, solaire);
- Présentation et visite de la SEM XSea (investissements dans le champ économique et des énergies renouvelables, cf. l'installation photovoltaïque de 2 ha sur la base des sous-marins) ;
- Présentation et échanges avec les services de Lorient agglomération sur les projets menés en régie

Modalités organisationnelles

Quimper Cornouaille Développement organise le déplacement avec la réservation d'un car et le déjeuner.

Au regard de son budget contraint (voté en déficit en 2023), il est proposé que QCD refacture aux EPCI les dépenses engagées pour le compte dans le cadre de cette journée.

Pour des raisons logistiques, la jauge maximale est limitée à 25 personnes, soit 3 personnes par EPCI (dont 1 technicien au maximum), en première approche.

Il est souhaité que les techniciens puissent participer à cette journée à condition qu'au moins un élu de leur collectivité soit présent.

Merci de communiquer dès à présent par mail à nicolas.kerloch@qcd.bzh, les personnes de votre collectivité qui participeront à ce déplacement.

Pour information des membres du Conseil d'administration.

11. Salon Breizh Transition 4 et 5 octobre 2023

En synthèse

- Pour obtenir votre badge d'accès au salon professionnel Breizh Transition, inscrivez-vous sur www.breizh-transition.bzh
- les 4 et 5 octobre 2023, au Parc des Expositions de Quimper

✓ Programme

Les 4 et 5 octobre prochains, se tiendra la 5^{ème} édition du salon Breizh Transition au parc des expositions de Quimper Cornouaille. Cet évènement va rassembler plus de 50 exposants d'envergure régionale et nationale afin d'échanger autour des transitions, qu'elles soient énergétiques, numériques, sociales ou économiques.

Au programme de cette édition, des ateliers, une zone d'exposition et 4 conférences organisées par les partenaires institutionnels de l'évènement : Quimper Bretagne Occidentale, le SDEF et Quimper Cornouaille Développement. Vous retrouverez l'ensemble du programme avec le détail des exposants et des ateliers sur www.breizh-transition.bzh.

- **Mercredi 4 octobre à 10h - Valorisation de la biomasse et production d'hydrogène**
 - o Stéphane PAUL, Président directeur général de H2X Ecosystems
 - o Lionel LE GLOANEC, Président de GC2L
 - o Didier ARENAL, Président de Efficient Hydrogen Motors (EHM)
- **Mercredi 4 octobre à 14h30 – Le développement des réseaux de chaleur : Un enjeu stratégique pour les territoires dans un contexte de crise énergétique**
 - o Guillaume PERRIN, Expert de la FNCCR
 - o Stéphane LE DOARE, Maire de Pont-l'Abbé
 - o Jean Noel GUERRE, Directeur régional de l'ADEME
 - o Thomas FEREC, Maire de Briec
- **Jeudi 5 octobre à 10h - Les bâtiments bas carbone (organisé par QCD)**
 - o Pierre BRULE architecte dans l'agence d'architecture Brulé Architectes Associés
 - o Julie POISSON chargée de mission à la [FB]² (la fédération bretonne des filières biosourcées)
 - o Delphine MATHOU en charge du développement territorial du biomimétisme à CEEBIOS
 - o Clément CHABOT Coordinateur du Low-tech Lab – Porteur du projet d'expérimentation « Habitat Low-tech »
- **Jeudi 5 octobre à 14h - Autoconsommation et boucles énergétiques**
 - o Jacques NAOUR, Adjoint directeur territorial chez Enedis
 - o Juliette DE CARPENTIER, Chargée d'affaires dans le photovoltaïque chez Entech
 - o Mélane GUIGUE, Directrice du patrimoine, de l'énergie et de la logistique pour la Ville de Quimper

- o Aurélien BERTIN, Cogérant de Valoen
- o Dominique CAP, Maire de Plougastel – Création d'une compagnie électrique communale

Le salon Breizh Transition accueillera également en soirée du mercredi 4 octobre à 19h : **Riccardo Petrella** - politologue et économiste italien impliqué dans la protection de l'eau et **Sophie Gosselin** - docteure en philosophie qui travaille sur les conséquences philosophiques de la crise écologique.

Le mercredi matin à 8h30, la Technopole de Quimper Cornouaille propose un petit déjeuner sur le numérique responsable (inscription spécifique obligatoire).

Un retour de l'évènement sera fait en séance.

Pour information des membres du Conseil d'administration.

12. Calendrier prévisionnel des instances & autres réunions / événements

Bureaux

- Mardi 28 novembre (14h30)

Conseils d'administration / Assemblées générales

- Mercredi 13 décembre (9h30) : **Conseil d'administration**

Autres réunions / événements

- Mercredi 4 et jeudi 5 octobre : **Breizh transition**
- Jeudi 5 octobre : **Conférence QCD Breizh transition (bâtiment bas carbone)**
- Vendredi 6 octobre : **Mobilité des actifs – World café**
- Mardi 17 octobre : **Cotech Destination**
- Jeudi 19 octobre : **Copil Mobilité des actifs**
- Jeudi 2 novembre : **Copil Destination**
- Mardi 7 novembre : **Bureau et Comité syndical du SYMESCOTO**
- Jeudi 9 novembre : **Journée rencontres et échanges sur les questions d'énergie** à l'attention des élus cornouillais, sur le territoire lorientais
- Mardi 14 et mercredi 15 novembre : **Salon Point de vue RH**
- Vendredi 17 novembre : **Réunion des DGS de Cornouaille**
- Mardi 28 novembre : **Séminaire santé environnement** (salle Athéna à Ergué-Gabéric)
- Jeudi 14 décembre : **Plénière du Conseil de développement**
- Mardi 19 décembre : **Bureau et Comité syndical du SYMESCOTO**

Pour information des membres du Conseil d'administration.

Instances

Secrétariat de direction : 02 98 10 34 16

soisik.dijon@qcd.bzh

Quimper Cornouaille Développement

24 route de Cuzon

CS 40002 - 29018 Quimper Cedex

Tél. 02 98 10 34 00

www.qcd.bzh